

COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

**Signature de la convention collective 2016-2020
entre le SPUL et l'Université Laval**

Québec, le 26 janvier 2017 — Le Comité exécutif du Syndicat des professeurs et professeures de l'Université Laval (SPUL) et la Direction de l'Université Laval avisent la communauté universitaire et la population en général qu'ils viennent de signer le projet de convention collective 2016-2020 sur lequel ils s'étaient entendus et que leurs instances respectives ont entériné.

Ce nouveau contrat de travail restera en vigueur jusqu'au 31 mai 2020. Il reflète une vision de l'Université Laval qui, de l'avis des deux parties, permettra une continuité dans le développement de l'institution.

Cette convention collective garantissant un nombre minimum de professeures et professeurs assurera un encadrement et une formation de qualité aux étudiantes et étudiants. Elle favorisera également le recrutement et la rétention d'un corps professoral de plus en plus sollicité par des institutions concurrentes à travers le monde. L'Université Laval demeurera ainsi dans le peloton de tête des grandes universités canadiennes en enseignement, en recherche et en création.

- 30 -

Sources :

**Syndicat des professeurs et
professeures de l'Université Laval (SPUL)**

spul@spul.ulaval.ca

Téléphone : 418-656-2955

Sur la toile : www.spul.ulaval.ca

Université Laval

Direction des communications

dc@dc.ulaval.ca

Téléphone : 418 656-7266

Sur la toile : www.ulaval.ca